# Après les études

APS, recherche d'emploi, changement de statut

Mis à jour le 2 septembre 2026

Après plusieurs années d'études en France, la suite logique pour la grande majorité des étudiants étrangers est de mettre en pratique les compétences acquises au sein d'une entreprise française. Que tu aies effectué un stage ou non, cette première expérience en CDI ou CDD représente une étape clé pour t'ancrer dans le monde professionnel. Si tu n'as pas eu la chance de suivre un cursus en alternance, il est normal de se poser des questions sur l'environnement de travail français : quelles sont les attentes envers un jeune diplômé ? comment s'intégrer dans une équipe ? quels sont les usages à respecter ? Ce chapitre t'aide aussi à comprendre les démarches administratives pour passer du statut étudiant au statut salarié (APS, changement de statut, passeport talent...) et à savoir combien de temps tu disposes légalement pour trouver un emploi après l'obtention de ton diplôme. Un guide essentiel pour anticiper ta vie après les études, et ne pas manquer ta transition vers le monde du travail. Ce chapitre ne s'adresse pas uniquement aux anciens étudiants : si tu viens d'arriver en France après avoir décroché un CDI directement depuis ton pays d'origine, il te sera tout aussi utile. Tu y trouveras des repères concrets pour comprendre la culture d'entreprise française, éviter les maladresses, t'adapter aux usages professionnels locaux, et réussir ton intégration dans ton nouvel environnement de travail. Que ce soit ta première expérience professionnelle en France ou une nouvelle étape dans ta carrière, ce guide te fournira des clés pour bien démarrer.

## DEMANDER L'APS (AUTORISATION PROVISOIRE DE SEJOUR)

### Conditions, démarches, délais

L'APS (Autorisation Provisoire de Séjour) est un dispositif qui permet aux étudiants étrangers, à la fin de leurs études en France, de rester sur le territoire pour chercher un emploi ou créer une entreprise, avec un droit de travail élargi.

### Qu'est-ce que l'APS ?

L'APS est un titre temporaire de séjour délivré aux étudiants étrangers diplômés d'un établissement français.

Elle est valable généralement 12 mois (parfois renouvelable une fois selon les situations).

Pendant cette période, tu peux travailler en France jusqu'à 964 heures par an (soit environ 60% d'un temps plein), ou à temps plein si tu crées ton entreprise.

Elle te donne une période pour chercher un emploi en lien avec ta formation ou lancer ton projet professionnel.

### Qui peut en bénéficier ?

Les étudiants étrangers titulaires d’un diplôme français de niveau Licence, Master ou Doctorat (Bac+3 et plus) obtenu en France.

Le diplôme doit être délivré par un établissement reconnu (université, école d’ingénieur, école de commerce, etc.).

Certaines conditions précises sont exigées selon le diplôme et la filière, renseigne-toi bien auprès de la préfecture ou sur le site officiel.

### Démarches pour obtenir l’APS

Préparer ton dossier (à déposer auprès de la préfecture ou sous-préfecture de ton lieu de résidence) :

Formulaire de demande d’APS (disponible sur le site de la préfecture ou en mairie).

Carte de séjour actuelle (titre étudiant en cours de validité).

Attestation de réussite ou diplôme officiel.

Justificatif de domicile récent (moins de 3 mois).

Passeport en cours de validité.

Photos d’identité conformes.

Preuve d’inscription à l’université pour l’année précédente (parfois demandée).

Tout autre document spécifique demandé par ta préfecture.

Prendre rendez-vous en ligne sur le site de la préfecture, car la demande doit être déposée en personne.

Certaines préfectures ont un système de prise de rendez-vous qui peut être saturé, anticipe ta démarche.

Exemple : préfecture de Paris https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/ ou préfecture de Lyon https://www.rhone.gouv.fr/

Dépôt du dossier et paiement éventuel des frais (environ 50€ environ).

Attendre la décision : le délai varie généralement entre 1 et 3 mois selon la préfecture.

Réception de l’APS : sous forme de carte de séjour ou visa temporaire selon les cas.

### Étudiants marocains en APS : le droit au chômage après une alternance

Si tu es étudiant marocain et que tu viens de terminer tes études en France avec un contrat en alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d’apprentissage), tu peux percevoir l’allocation chômage (ARE) même si tu es en APS (Autorisation Provisoire de Séjour), à condition de remplir les critères d’affiliation à l’assurance chômage. Ce droit ne découle pas d'un accord bilatéral mais du règlement d'assurance chômage lui-même : l'ARE s'apprécie sur les périodes travaillées et la condition de résidence, à condition de détenir un titre de séjour permettant de travailler. Fais confirmer ta situation par France Travail avant de t'engager sur ce point.

### Vérifier votre éligibilité

Avant toute chose, assurez-vous de remplir toutes les conditions requises:

- Vous devez avoir terminé un contrat en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Un stage ne donne pas droit au chômage.
- Votre contrat doit s'être terminé il y a moins de 6 mois.
- Vous devez avoir cotisé au moins 6 mois à l'assurance chômage, ce qui est généralement le cas pour une alternance d'un an.
- Vous devez être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité, et l'APS est considérée comme tel pour cette démarche.

### Les étapes de la demande

- Inscription à France Travail : La démarche la plus importante est de vous inscrire comme demandeur d'emploi sur le site de France Travail immédiatement après la fin de votre contrat. Ne perdez pas de temps.
- Constitution du dossier : Rassemblez tous les documents nécessaires : votre titre de séjour APS, vos bulletins de salaire de l'alternance, votre contrat de travail, l'attestation employeur (remise à la fin de votre contrat), votre RIB et votre carte Vitale.
- En pratique : ne cite pas la convention franco-marocaine de 1965, elle est abrogée depuis 2011 et ne portait pas sur le chômage. Appuie-toi sur ton dossier : contrat d'alternance, attestation employeur, bulletins de paie, et titre de séjour en cours de validité. En cas de refus, demande-le par écrit et motivé, puis saisis la médiation de France Travail.
- Que faire en cas de refus ?

Il est possible qu'un agent mal informé refuse votre demande.

- Demandez un refus écrit officiel : Ne vous contentez pas d'un refus oral. Insistez pour obtenir une notification de refus écrite ou par mail, qui mentionne la raison.
- Contactez un tiers de confiance : Avec ce document, contactez rapidement la mission locale, une assistante sociale de votre université ou de votre ville, ou un syndicat étudiant. Ils connaissent souvent mieux ces cas spécifiques et pourront vous aider à contester la décision et à faire valoir vos droits.

### Points importants

- Attention aux délais : La demande doit être déposée avant l’expiration de ton titre de séjour étudiant.
- Renouvellement possible ? Souvent, l’APS peut être renouvelée une fois, mais cela dépend des conditions et de la préfecture.
- Travail à temps plein possible uniquement pour création d’entreprise ou selon certains statuts spécifiques.
- La recherche d’emploi doit être en lien avec la formation suivie.

### En cas de difficulté

Si tu ne parviens pas à obtenir un rendez-vous ou si ton titre expire, contacte rapidement un service d'aide juridique ou un avocat spécialisé.

Certains étudiants utilisent aussi les services d'associations comme La Cimade ou France Terre d'Asile pour les accompagner.

Ne pas attendre la dernière minute pour déposer la demande pour éviter un séjour irrégulier.

### Liens utiles

Service public - APS pour étudiants étrangers

Site officiel préfecture de Paris

Site officiel préfecture de Lyon

La Cimade

France Terre d'Asile

## CHERCHER UN EMPLOI APRES LES ETUDES

### Astuces pour trouver un CDI ou CDD

### Comment être régularisé via le travail

### Trouver un emploi en CDI ou CDD après tes études

Chercher un emploi stable (CDI) ou à durée déterminée (CDD) après la fin de tes études peut être un défi, mais avec la bonne préparation, c'est tout à fait possible.

### Voici quelques conseils pratiques :

Prépare un CV et une lettre de motivation adaptés au marché français

Mets en avant ta formation, tes expériences, et surtout tes compétences clés. Le CV doit être clair, précis, et ne dépasser pas une page en général. Attention aux logiciels de gestion de candidatures (ATS) : utilise des mots-clés adaptés à l'offre.

Utilise les plateformes dédiées aux jeunes diplômés :

JobTeaser, Welcome to the Jungle, Indeed, LinkedIn, Pôle Emploi...

Inscris-toi aussi sur des sites spécialisés dans ton secteur.

Réseautage :

Contacte tes anciens professeurs, participe aux forums d'emploi, salons étudiants, événements professionnels et LinkedIn.

Postule à des offres en lien direct avec ton diplôme et tes compétences.

Sois prêt à commencer par un CDD ou un contrat d'alternance, parfois c'est la porte d'entrée vers un CDI.

Prépare-toi pour les entretiens en français, pratique les questions fréquentes, montre ta motivation.

### Comment être régularisé via le travail ?

Si tu es étudiant étranger, ton titre de séjour étudiant te permet de travailler seulement un certain nombre d'heures (964 heures/an). Pour pouvoir travailler à temps plein et obtenir un contrat stable (CDI ou CDD), il faut passer par des démarches de régularisation. Les principales options sont :

Demander l'APS (Autorisation Provisoire de Séjour) :

Après l'obtention de ton diplôme, l'APS te permet de rester en France 12 mois pour chercher un emploi ou créer une entreprise, avec un droit de travail élargi. Voir la partie 24 pour plus de détails.

Changer de statut étudiant en salarié :

Il faut faire une demande de changement de statut à la préfecture.

Tu dois avoir une promesse d'embauche ou un contrat de travail en CDI ou CDD.

L'employeur doit justifier qu'il n'a pas trouvé de candidat local pour le poste (procédure parfois longue).

Le poste doit être en lien avec ta formation.

Cette procédure prend plusieurs semaines à mois.

Contrats spécifiques :

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (pour les moins de 30 ans), souvent plus faciles à obtenir.

Passeport Talent, salarié qualifié : pour les diplômés et travailleurs qualifiés, c'est un titre de séjour spécial qui facilite la régularisation.

### Comprendre la culture d'entreprise en France

Travailler en France, que ce soit en stage, en alternance ou en CDI, implique non seulement de maîtriser les compétences professionnelles mais aussi de comprendre les codes culturels du monde du travail français. Ce chapitre te donne les clés pour bien t'intégrer.

### Le rapport au travail

Ponctualité : Être à l'heure est fondamental. Mieux vaut arriver 5 minutes en avance que 5 minutes en retard, surtout aux réunions.

Hiérarchie souple mais réelle : Le tutoiement peut exister même avec les supérieurs, mais il faut attendre que cela soit proposé. Sinon, le vouvoiement est la règle.

Initiative et autonomie sont bien vues, mais toujours avec du respect pour les consignes données.

### L’afterwork et la vie sociale au travail

En France, les relations sociales au travail comptent beaucoup. Il est courant de participer à un afterwork (verre entre collègues) en fin de semaine, ou à des événements de team-building organisés par l’entreprise (escape game, bowling, séminaire...).

Y assister est souvent facultatif, mais y participer renforce les liens avec l’équipe et favorise ton intégration.

### Les pauses café & déjeuner

La pause café (souvent courte) est un moment de discussion informelle entre collègues.

Le déjeuner dure souvent 1h à 1h30, et se prend souvent avec l’équipe. Dans certains cas, on sort ensemble ou on utilise la cantine d’entreprise.

Éviter de rester isolé·e constamment à midi peut être perçu comme un signe de distance.

### Vie professionnelle vs vie privée

Les Français tiennent beaucoup à la séparation entre vie pro et vie perso.

Éviter de poser trop de questions personnelles (religion, argent, relations amoureuses) à un·e collègue, surtout au début.

Il est aussi mal vu de appeler ou envoyer des messages pro le soir ou le week-end, sauf urgence.

### Sujets sensibles à éviter

Au bureau, certains sujets sont à éviter dans les discussions :

La religion

La politique

L’orientation sexuelle

Les origines ethniques

Même si la liberté d’expression existe, il est conseillé de ne pas s’exprimer sur ces sujets au travail, surtout avec des personnes que tu connais peu.

### Écoute, observation et adaptation

Observe comment les autres se comportent, comment ils communiquent.

Adapte ton attitude progressivement : ni trop réservé·e, ni trop familier·ère.

Un sourire, un bonjour à tous en arrivant, un mot de politesse en partant, font une grande différence.

### Points clés à retenir

Prépare ton dossier administratif complet pour le changement de statut : contrat de travail, justificatifs de diplômes, preuves de recherches d’emploi, etc.

N’attends pas que ton titre étudiant expire pour lancer les démarches.

Fais-toi accompagner par les services d’aide à l’emploi de ton université ou par des associations spécialisées.

Sois patient : les procédures administratives peuvent être longues.

**Ressources utiles**

Service public - Changement de statut étudiant vers salarié

Pôle Emploi, Offres d’emploi jeunes diplômés

JobTeaser

Ministère de l’Intérieur, Passeport Talent

Associations d’aide aux étudiants étrangers (ex : La Cimade, France Terre d’Asile)

## DE L'ÉTUDIANT A L'HABITANT : LA TRANSITION FISCALE ET SOCIALE

Au début, ton identité est claire : tu es un "étudiant étranger". Ce statut est une sorte de cocon protecteur qui te définit aux yeux de l'administration et de la société. Mais après quelques années, une alternance, un premier stage long ou simplement le sentiment que la France est devenue "chez toi", ce cocon se fissure. Tu ne te sens plus seulement de passage. Sans même t'en rendre compte, tu commences une des transitions les plus importantes de ton parcours : celle qui te fait passer d'étudiant à habitant. C'est une mue silencieuse, qui s'accompagne de nouvelles responsabilités et d'une perte des privilèges auxquels tu t'étais habitué. Le premier réveil est souvent fiscal. Tant que tu étais étudiant avec de petits jobs, tu étais probablement non imposable. Mais avec ton premier vrai salaire, celui d'une alternance ou d'un CDI, tu entres dans une nouvelle dimension. Tu découvriras le "prélèvement à la source", où ton impôt est directement déduit de ton salaire chaque mois. Cependant, cela ne te dispense pas de la fameuse déclaration de revenus annuelle au printemps. Ce n'est plus une simple formalité, mais un acte citoyen qui détermine ton taux d'imposition futur. Cet "avis d'imposition" que tu recevras deviendra un document aussi précieux que ton passeport : il te sera demandé pour louer un appartement plus grand, pour une demande de prêt, et pour de nombreuses autres démarches. Il est la preuve que tu es un contribuable, un membre actif de la société. Ensuite vient la transition sociale, marquée par la fin de l'âge d'or des réductions. Les tarifs étudiants pour les transports, comme le pass Navigo Imagine R en Île-de-France, laissent place aux abonnements plein tarif qui pèsent bien plus lourd sur le budget. Les entrées à prix réduit au cinéma ou au musée disparaissent. Sur le plan de la santé, tu quittes le régime de la sécurité sociale étudiante pour être rattaché au régime général. Si tu es salarié, tu devras adhérer à la mutuelle obligatoire de ton entreprise, ce qui est souvent avantageux, mais si tu es indépendant, tu devras chercher toi-même une complémentaire santé, souvent bien plus coûteuse. C'est la fin du monde étudiant, un écosystème conçu pour être abordable, et l'entrée dans le monde des adultes où chaque service a un coût standard. Enfin, et c'est peut-être le plus significatif, ta réalité financière change. En tant qu'étudiant, obtenir un prêt relevait de la science-fiction. En tant que jeune actif avec un CDI, les portes des banques commencent à

s'entrouvrir. Tu commences à construire un historique de crédit en France. Les banquiers ne voient plus en toi un risque, mais un client potentiel. Ils te parleront de "taux d'endettement" et de "reste à vivre", des concepts qui te permettront d'envisager des projets plus ambitieux : un prêt pour une voiture, et un jour, peut-être, un crédit immobilier. Le CDI, ce contrat à durée indéterminée, devient le sésame qui rassure les propriétaires et les banquiers, te libérant souvent de la nécessité d'un garant. C'est une transition exigeante, parfois déroutante, mais c'est l'étape finale de ton autonomie : tu n'es plus seulement hébergé par la France pour tes études, tu y construis activement ta vie.

## L'ESSENTIEL POUR REUSSIR SA TRANSITION PROFESSIONNELLE

Anticipez l'APS : Faites votre demande d'Autorisation Provisoire de Séjour (APS) AVANT l'expiration de votre titre de séjour étudiant. C'est ce qui vous donnera le droit de chercher un travail légalement pendant un an. * Le CDI est la Clé : En France, le Contrat à Durée Indéterminée est le sésame qui vous ouvrira les portes du crédit bancaire et des locations d'appartements sans difficulté.

Maîtrisez les Codes de l'Entreprise : La ponctualité est non négociable. Observez quand utiliser le "tu" et le "vous". Respectez la séparation entre vie professionnelle et vie personnelle.

Droit au Chômage (Alternants Marocains) : Si vous avez terminé une alternance, vous avez le droit de percevoir les allocations chômage pendant votre APS grâce à l'accord franco-marocain.

N'hésitez pas à le rappeler à France Travail.